

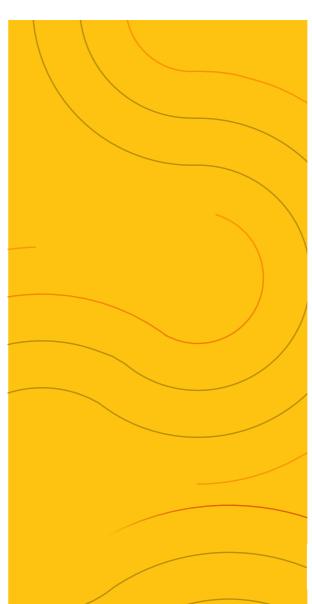
# RAPPORT INTÉGRÉ







# sommaire



### RAPPORT D'ACTIVITÉ

### Chapitre 1

### Partager entre pairs

07....Les Cercles

08....Les challenges de la mission

09....Les moments de rencontre

et de convivialité

### Chapitre 2

### Enrichir le modèle

- 10.....L'Observatoire des Sociétés à Mission (OSAM)
- 11.....Les baromètres de l'OSAM 12....Les études de l'OSAM
- 2.....La recherche au cœur de l'OSAM
- Les Groupes de travail et les publications de la Communauté des Entreprises à Mission

### Chapitre 3

### Diffuser le modèle

- 5.....Les ambassadeurs en régions
- 6.....Vers un modèle européen de l'entreprise à mission
- 18.....Diffuser le modèle
- digitale en expansion

# Chapitre 4 Diffuser le modèle par la formation

- 1.....La Fresque de la société à mission
- Les formations "Diriger une société à mission" et "Accompagner une entreprise vers la mission"
- 22......Une formation au sein du Synerpa

### RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION

- **24**.....Edito d'Aude Rouyer, Présidente du Comité de mission de la CEM
- 25.....La CEM
- 25....Le Comité de mission de la CEM
- 26.....La composition
  - du Comité de mission
- 27.....Le modèle de mission de la CEM
- 28.....Analyse des objectifs

### GOUVERNANCE ET FINANCES

- 9.....Gouvernance
- 10.....Finances

# Édito





**Hélène Bernicot et Guillaume Desnoës,** co-présidents de la Communauté des Entreprises à Mission.

Alors que l'année 2023 a vu se confirmer la dynamique d'adoption du modèle de la société à mission (fin 2023 : 1490 sociétés à mission soit une croissance de 34% par rapport à 2022), nous sommes ravis de vous présenter les activités et les temps forts de notre association en 2023 et ce, à travers un nouveau format.

En effet, afin de partager une vue d'ensemble complète de nos actions, nous avions à cœur de retracer l'année 2023 à travers un rapport intégré avec, d'une part un rapport d'activité; d'autre part, le rapport du Comité de mission de la Communauté des Entreprises à Mission; et enfin une présentation financière relative à notre activité ainsi qu'une présentation de notre gouvernance.

Alors que de plus en plus d'entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs, adoptent la qualité de société à mission et œuvrent à allier performance, utilité et résilience, ce rapport d'activité illustre le rôle joué par la Communauté des Entreprises à Mission au côté de ces entreprises, sociétés à mission ou en chemin. Et au-delà, envers la société.

Nous vous proposons de découvrir à travers ce rapport intégré les actions de notre association menées l'année dernière et leurs résultats. Des actions visant à poursuivre le développement du modèle, avec exigence ; proposer un cadre de travail enrichissant pour nos membres ; et également, grâce à leurs retours d'expérience et à nos travaux avec la recherche, continuer à enrichir le modèle.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

# Les chiffres clés 2023



et 26 chercheurs





7 chercheurs

3 alternantes



dont une

(managers de la mission, santé, OTI, avocats, grandes entreprises) : plus de 500 participants aux ateliers



ouverts au grand public: 500 participants



de la mission



de la société à mission

# 88 300 vues de pages et 23 339



17 997

# Nos activités

Partager entre pairs Enrichir le modèle Diffuser le modèle

Chapitre 1

# Partager entre pairs

### LES CERCLES

Afin de répondre aux besoins variés de ses membres, la Communauté des Entreprises à Mission (CEM) a créé en 2021 un format de rencontres spécifiques : les Cercles.

es travaux de ces Cercles visent à apporter des clés de compréhension et d'action face aux défis que rencontrent les membres de la CEM, et plus largement les sociétés à mission. Un Cercle peut rassembler des personnes ayant la même fonction (le Cercle des managers de la mission) ; il peut également réunir des acteurs du même secteur d'activité qui font face à des enjeux et défis communs (le Cercle de la santé et du médico-social) ou des entreprises de même taille (le Cercle des ETI de plus 3000 salariés et des Grandes Entreprises).

L'année 2023 a été marquée par des temps forts issus des travaux des Cercles de la Communauté des Entreprises à Mission.

### Trois exemples:

• Le Cercle des managers de la mission a continué à travailler sur les sujets majeurs de la mission tout au long de l'année 2023 : formulation de la mission, modèle de mission, animation du Comité de Mission. rédaction du rapport du Comité de Mission, vérification OTI... et a lancé un nouvel atelier sur l'analyse et la mesure des indicateurs qualitatifs. Comment

définir ses indicateurs qualitatifs et surtout, comment les mesurer? Les travaux menés toute cette année au sein du Cercle ont apporté aux membres des réponses et des pistes de réflexion qui ont été partagées au-delà du Cercle. lors d'un webinaire en décembre.

- Le Cercle des OTI, voir page 12
- Le Cercle de la santé et du médico-social

a mené des travaux d'analyse des missions des entreprises du Cercle et des transformations apportées par l'adoption de la qualité.

RAPPORT D'ACTIVITÉ RAPPORT D'ACTIVITÉ

Partager entre pairs

Partager entre pairs

••• En adoptant une méthode qui s'appuyait sur les travaux de thèse de Jérémy Lévêque menés au sein de la chaire Théorie de l'Entreprise de Mines Paris PSL, cette analyse a permis de répondre aux questions suivantes : quelle est la nature des enjeux retenus (ou non) par les entreprises à mission du secteur et quelle est la façon dont elles entendent y répondre? Les résultats de ces travaux ont nourri les réflexions des membres du Cercle et seront dévoilés lors de la présentation du 7ème baromètre de l'OSAM en 2024.

Le Cercle a ensuite poursuivi sa réflexion en analysant quels étaient les volets de la mission des entreprises qui reflétaient l'ambition de transformation du parcours de soin. Un livrable est en cours de réalisation pour raconter comment la mission a permis d'actionner la transformation souhaitée dans chacune des entreprises.

### Au-delà des Cercles existants. de nouveaux Cercles ont également vu le jour en 2023:

 Le Cercle des avocats et des directeurs juridiques. La responsabilité de l'entreprise, des dirigeants et des

administrateurs dans le cadre d'une société à mission suscite de nombreuses questions et incertitudes. Ce Cercle a pour objectif d'analyser en quoi la qualité de société à mission est, au contraire, un cadre protecteur pour l'entreprise et son dirigeant.  Le Cercle des ETI (+ de 3000 salariés) et des grandes entreprises a été créé pour répondre aux besoins de cette typologie d'entreprises et pour échanger sur ce nouvel organe de gouvernance qu'est le Comité



Les Cercles organisés au sein de la Communauté sont le reflet de la dynamique de l'association mais également de l'évolution du modèle de la société à mission en France. Ainsi, les secteurs de la santé et du médico-social, de l'immobilier, de l'assurance adoptent de plus en plus la qualité de société à mission ainsi que les ETI et grandes entreprises : nous ne pouvons que nous en réjouir ! "

**LAURE BRAMAT,** Directrice des relations membres et des contenus

# LES MOMENTS DE RÉNCONTRE ET DE CONVIVIALITÉ

Dans l'optique de renforcer toujours davantage les échanges et le partage d'expériences entre ses membres, la CEM a mis en place de nouvelles rencontres régulières en présentiel ou à distance.

insi, chaque trimestre, un petit-déjeuner a été proposé aux membres de l'association, rassemblant au total 115 participants. Deux « apéros » ont également été organisés, réunissant près de 120 membres. La Communauté des Entreprises

à Mission a à cœur de réunir ses membres autour de ces moments de convivialité afin de renforcer les liens existants et d'en créer de nouveaux.

Ces rencontres ont également lieu en régions grâce à l'impulsion des Ambassadeurs de la communauté. Pour en savoir plus, rendez-vous page 15

Des réunions mensuelles de bienvenue pour les nouveaux membres ont également eu lieu avec pour objectif de constituer des "promos " de nouveaux arrivants. Au cours de ces rencontres en visioconférence, les membres font connaissance, découvrent l'association, son fonctionnement et les activités qui sont proposées tout au long de l'année. Ces activités sont ouvertes à tous les collaborateurs de l'entreprise membre

### LES CHALLENGES DE LA MISSION

La Communauté des Entreprises à Mission place l'exigence au cœur du modèle de la société à mission afin que celle-ci participe à la transformation du modèle d'affaires de l'entreprise, au bénéfice de la Société.

> cette fin, l'association a mis en place les « Challenges de la mission » : des temps d'échanges au cours desquels des sociétés à mission membres de la CEM voient leur mission observée et challengée par leurs pairs. Ces moments clés, confidentiels, visent à s'assurer que la mission, dès sa formulation, est robuste et

conforme au cadre de la loi Pacte. Le regard objectif des pairs conduit ainsi le plus souvent l'entreprise « challengée » à affiner la formulation de sa mission, tant avant qu'après son inscription dans les statuts de l'entreprise.

Sur l'année 2023, 26 challenges de la mission ont été menés.

### 2023: l'année des 5 ans de la CEM

Les membres de la Communauté des Entreprises à Mission ont eu l'honneur d'être accueillis par La Banque Postale pour célébrer l'anniversaire de l'association et partager les temps forts de cette nouvelle année.

Une soirée marquée par les discours inspirants de Stéphane Dedeyan, (président du directoire de la Banque Postale), de Valérie Brisac (directrice générale de la CEM) et

Guillaume Desnöes, (co-président de la Communauté des Entreprises à

Une soirée également marquée par la prise de parole de trois des cofondateurs de l'association, Emery Jacquillat, Laurence Mehaignerie et Anne-France Bonnet. Ces derniers sont revenus, avec humour, sur la genèse de la société à mission et le rôle majeur des chercheurs dans la naissance de ce modèle d'entreprise. Ils ont également imaginé l'entreprise de 2048 en rappelant les apports fondamentaux de la Communauté des Entreprises à Mission et de ses membres dans la transformation de l'entreprise au service de la transformation de la Société.

Cette soirée a été aussi une nouvelle occasion pour tous les membres présents d'échanger sur leur mission, leur chemin de transformation mais aussi sur les enjeux de déploiement du modèle à l'échelle européenne.

Enrichir le modèle

Chapitre 2

# Enrichir le modèle

## L'OBSERVATOIRE DES SOCIÉTÉS A MISSION

L'Observatoire des Sociétés à Mission est la plateforme de référence des entreprises ayant adopté la qualité de société à mission. Son rôle est triple : répertorier ces entreprises, partager leurs actions en tant que sociétés à mission pour en inspirer d'autres, et enrichir la recherche académique avec des études de cas concrets.

I vise également à soutenir les autorités publiques dans le suivi de l'adoption du modèle par les entreprises. Dans cette optique, le Baromètre des Sociétés à Mission réalisé en partenariat avec l'école des Mines Paris-PSL et avec la contribution du Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce est publié chaque année : il permet de disposer d'une photographie actualisée de la dynamique des sociétés à mission.

### En 2023. l'Observatoire des Sociétés à Mission a renforcé ses processus

Afin de proposer des informations toujours plus robustes,

l'Observatoire des Sociétés à Mission a enrichi sa base de données. Plusieurs projets ont été menés cette année: un élargissement des automatisations pour la collecte des informations, la mise à jour des procédures de vérification avant référencement des sociétés à mission sur le site, ainsi que la refonte de la classification des secteurs d'activités.

Ce sont plus de 2100 sociétés à mission qui ont été vérifiées par l'Observatoire des Sociétés à Mission.

L'optimisation des automatisations de notre base de données s'est avérée indispensable pour faciliter et accélérer les opérations quotidiennes liées au référencement des nouvelles sociétés à mission. En parallèle, nous avons procédé à une adaptation des secteurs d'activité des sociétés à mission. La classification de ces derniers ayant évolué depuis quelques années, il était nécessaire d'intégrer les secteurs émergents à notre classification, tout en ajustant ceux déjà existant pour refléter au mieux la situation des entreprises à mission en France. 19

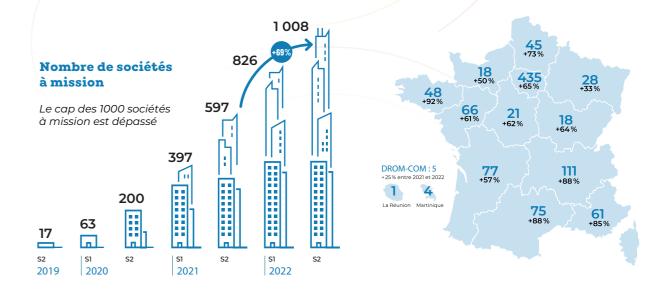
VICTORIA FERON, Chargée de l'Observatoire des Sociétés à Mission

L'Observatoire des Sociétés à Mission poursuit son développement en travaillant en partenariat avec le Conseil National des Greffiers du Tribunal de Commerce depuis février 2022. Cette collaboration permet notamment l'enrichissement des informations statistiques publiées sur les sociétés à mission via un service d'Application Programming Interface (API) d'Infogreffe dédié à l'Observatoire des Sociétés à Mission.

Ce partenariat, suivi régulièrement, donne lieu à des projets communs. Un webinaire a également été mis en place en septembre 2023 pour sensibiliser les greffiers au modèle de la société à mission. Enfin. une note commune du Conseil National des Greffiers du Tribunal de Commerce et de la Communauté des Entreprises à Mission a été adressée aux Ministères de référence des deux entités, le Ministère de la Justice et le Ministère de l'Economie, afin de développer un contrôle coordonné et robuste de la qualité de la société à mission dans le temps. Ce partenariat avec les Greffes a pour but de faciliter les échanges et l'accès aux données (indicateurs et statuts) ainsi que le travail de contrôle des statuts des entreprises.

# LES BAROMÈTRES DE L'OBSERVATOIRE DES SOCIÉTÉS À MISSION

Chaque année, l'Observatoire des Sociétés à Mission publie un baromètre qui décrypte la dynamique des sociétés à mission en France depuis l'adoption de la loi PACTE.



n se fondant sur les données de l'Observatoire et leur analyse, les baromètres illustrent, par exemple, la progression sur une année du nombre d'entreprises avant adopté la qualité de société à mission, l'adoption du modèle à travers les régions françaises, ou encore les secteurs d'activité comprenant le plus grand nombre de sociétés à mission.

### Le 6<sup>ème</sup> Baromètre de l'Observatoire des Sociétés à Mission

Le 31 mars 2023, il a été présenté au Ministère de l'Economie. des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, en présence d'Olivia Grégoire, Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises

du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme le 6ème Baromètre de l'Observatoire des Sociétés à Mission. Ce baromètre a permis de dresser les grands enseignements de la dynamique de la société à mission en 2022. Une édition marquée par deux faits importants:

- Le franchissement de la barre symbolique des 1000 sociétés à mission
- La tenue d'une table ronde avec des chercheurs et trois dirigeants de sociétés à mission.

**& La question n'est pas** de savoir si l'entreprise doit avoir une mission mais de savoir comment elle doit s'en emparer

[...]. Quand nous avons lancé les sociétés à mission au moment de la loi Pacte. on nous disait que cela n'intéresserait que les multinationales. Erreur. Aujourd'hui, ce sont majoritairement des PME qui s'en sont saisies.

On nous disait aussi que les entreprises intéressées ne seraient que parisiennes ou métropolitaines. Erreur à nouveau puisque ce sont les entreprises de nos territoires qui s'y sont le plus engagées."

OLIVIA GRÉGOIRE, Ministre déléquée chargée des Petites et Moyennes Entreprises du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.

RAPPORT D'ACTIVITÉ RAPPORT D'ACTIVITÉ

Enrichir le modèle

Enrichir le modèle

# LES ÉTUDES DE L'OBSERVATOIRE DES SOCIÉTÉS A MISSION

L'Observatoire des Sociétés à Mission publie régulièrement des rapports et des études en collaboration avec des partenaires de référence.

n 2023, le Centre d'Excellence ESG KPMG et l'Observatoire des Sociétés à Mission ont présenté au sommet Change Now, l'événement annuel et international des solutions pour la planète, une étude inédite sur les pratiques des sociétés à mission pionnières. 4 ans après l'adoption de la loi PACTE, il s'agissait de décrypter les premières tendances. Parmi les principales observations, l'étude a souligné trois grands points :

• 72% des sociétés à mission ont défini une raison d'être reflétant directement leurs activités. Ce chiffre est à mettre en perspective avec les deux catégories de mission que KPMG avait identifiées : les missions dites "à spectre large": possèdent des engagements assez généraux, peu spécifiques et souvent organisés par partie prenante selon une logique fréquente dans les approches RSE. *les missions davantage centrées sur le cœur de métier* avec des objectifs plus en lien avec l'entreprise et son activité, et donc plus singulières.

- 50% ont fixé une trajectoire audelà du court terme pour au moins un de leurs objectifs opérationnels.
- 98% des sociétés analysées ont choisi de mettre en place un Comité de Mission, alors que la création de cette instance n'est pas obligatoire pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Travailler en équipe mixte, professionnels de l'audit, salariés de la CEM et chercheurs a été très riche pour aborder des sujets complexes et nouveaux. Dans le cadre de la relation de confiance établie, ce type de modalités donne accès aux chercheurs à des données et questionnements parfois inaccessibles. Réciproquement, c'est gratifiant de pouvoir être utile aux praticiens dans l'action. C'est une modalité de travail assez rare dans un monde assez cloisonné. Cette expérience me donne envie de poursuivre dans cette direction.

**ARNAUD STIMEC,** enseignant-chercheur à l'IAE Nantes

# LA RECHERCHE, AU COEUR DE L'OBSERVATOIRE DES SOCIÉTÉS À MISSION

"La qualité de société à mission est une innovation juridique, le fruit de plus de 10 ans de recherche académique de l'école des Mines Paris-PSL. Il est fondamental de continuer à nourrir le monde de la recherche par des données quantitatives et qualitatives afin de suivre, d'enrichir les réflexions et de favoriser les échanges entre les chercheurs et les entreprises ayant fait le choix de cette qualité. L'Observatoire des Sociétés

à Mission sert ainsi de pont pour faire dialoguer ces deux écosystèmes et a pour vocation de les aider à s'enrichir mutuellement afin de réussir à relever les défis environnementaux et sociaux du XXIème siècle. 17

RAFFAELLA DE PRATO, Responsable de l'Observatoire des Sociétés à Mission

u cœur des sujets de recherche de l'Observatoire des Sociétés à Mission se trouve le projet OSMosis, qui bénéficie du soutien financier de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Ce groupe de recherche, créé en décembre 2021, se caractérise par sa multidisciplinarité. Sont ainsi impliqués Mines Paris - PSL, Audencia Business School, LEMNA - IAE Nantes, INSEEC Grande Ecole, Kedge Business School, LUMEN - Université de Lille et la Communauté des Entreprises à Mission.

Le groupe de chercheurs travaille notamment sur les problématiques académiques suivantes : quelles sont les transformations, anticipées ou inattendues, engendrées par l'adoption de la qualité de société à mission ? Ces évolutions correspondent-elles aux attentes en matière de responsabilité des entreprises ? Autant de dimensions qui visent à mesurer la capacité du cadre juridique de la société à mission à entraîner des transformations du modèle d'affaires des entreprises.

# En 2023, où en est le projet OSMosis?

66 Les projets ont avancé à deux niveaux: en premier lieu, la structuration d'une communauté académique francophone et internationale sur le sujet des sociétés à mission est en route. Le conseil scientifique de la CEM, avec le soutien du projet ANR OSMosis, et en particulier Jérémy Lévêque (Mines Paris) et Françoise Dany (EM Lyon), ont organisé tout début 2024 la première journée de recherche sur les sociétés à mission. Une vingtaine de communications ont été présentées, montrant que la recherche avance sur la variété des questions qui se posent au sujet de cette

qualité juridique : motivation des entreprises, formulation des missions, fonctionnement de la gouvernance, lien avec l'Economie Sociale et Solidaire. extension aux territoires, etc. Le campus parisien de l'EM Lyon a accueilli, à l'occasion de cette journée, plus d'une cinquantaine de participants, chercheurs et praticiens, dont quelques présidents de Comités de mission qui ont partagé leur expérience et leurs questionnements. Cet évènement prend la suite de sessions thématiques académiques et symposiums organisés par les chercheurs du projet OSMosis aux conférences de l'European Academy of Management (EURAM) et du RIODD (réseau interdisciplinaire de recherche sur les organisations et le développement durable), qui ont également montré l'attractivité de la recherche sur le sujet.

En second lieu, sur le plan des résultats scientifiques, les premières publications démontrent la spécificité de la société à mission en matière de gouvernance. Du côté des actionnaires, les investisseurs à mission se démarquent de l'ensemble de l'investissement à impact, par exemple par leur capacité à mobiliser leurs salariés et leur Comité de Mission, et à organiser différemment le partage de valeur et l'incitation à la performance (Baudoux, Girard-Guerraud & Hollandts,

2023 - voir notamment le 7e baromètre de l'OSàM pour quelques détails). Du côté des Comités de mission, les premières études quantitatives montrent une composition très différente et complémentaire à celle des conseils d'administration, misant davantage sur l'expertise que sur la représentation des parties prenantes pour réaliser le suivi de la mission et le questionnement stratégique. D'ailleurs, un enrichissement du fonctionnement de ces comités s'observe au cours des premières années, passant d'une focale sur la montée en compétence des membres (sur les activités et stratégies de l'entreprise) et l'établissement d'indicateurs de suivi à celle d'une vigilance sur les sujets « chauds » et les enjeux de transformation (Lévêque, Segrestin & Levillain 2023). Enfin, la formulation des missions montre un certain clivage entre une approche très différenciante axée sur les enjeux spécifiques à l'activité de l'entreprise, et une approche étendant plutôt les codes classiques de la RSE, dont les effets tant sur l'engagement des salariés que sur la crédibilité de la société à mission sont en cours d'étude (voir notamment Stimec & Garcias 2023).

La CEM continuera à se faire le relais de ces travaux en 2024."

KEVIN LEVILLAIN, Président du Conseil Scientifique de la Communauté des Entreprises à Mission et enseignantchercheur à Mines ParisTech – PSL Enrichir le modèle

# LES GROUPES DE TRAVAIL ET LES PUBLICATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION

La Communauté des Entreprises à Mission, association d'intérêt général, met en place avec ses membres et la recherche des groupes de travail sur des thématiques à enjeu et a à cœur de mettre ses travaux à la disposition du plus grand nombre. L'association travaille également à des publications en partenariat avec des acteurs de référence.

### Le Groupe de travail du Cercle des OTI (Organismes tiers indépendants)

Créé en 2022, ce groupe de travail a élaboré Le Guide méthodologique de vérification des sociétés à mission par les organismes tiers indépendants. Ce guide a pour vocation d'être un référentiel en matière de vérification des sociétés à mission par les OTI. En 2023, le groupe de travail a œuvré à consolider la méthodologie existante et à approfondir certains volets. Ces travaux ont abouti, en février 2024, à la publication de la deuxième version du Guide méthodologique. Cette version a été enrichie et propose:

- un nouvel arbre de décision qui permet de conclure ou non au respect et à l'atteinte des objectifs statutaires.
- de nouveaux domaines désormais couverts par l'avis OTI.
- une nouvelle rédaction étoffée des conclusions et des commentaires.

### Le document d'étude "Société à mission cotée: premiers retours d'expérience"

Les entreprises cotées étant soumises à des exigences particulières, un groupe de travail pluridisciplinaire de la Communauté des Entreprises à Mission a interrogé des dirigeants d'entreprises cotées, ayant ou non choisi de devenir société à mission.

A partir de ces interviews, un document d'étude a été réalisé et publié en 2023 : il constitue un état des lieux, provisoire et partiel, des préoccupations des dirigeants d'entreprises cotées et des conditions pour l'adoption de la qualité de société à mission par les entreprises cotées.

Tout au long des travaux, divers questionnements ont émergé tels que: la société à mission représentet-elle un risque réputationnel ou, au contraire, protège-t-elle de l'accusation de greenwashing? Comment porter les enjeux des sociétés à mission cotées au niveau européen? Comment le Comité de mission s'intègre-t-il dans la gouvernance de l'entreprise?

Pour découvrir les analyses et recommandations de ce groupe de travail : c'est ici !

### Publication du cahier « La société à mission : quelles opportunités pour les investisseurs à impact?»

Le 23 janvier 2023, le Forum pour l'Investissement Responsable en partenariat avec la Communauté des Entreprises à Mission et la Chaire de la Théorie de l'Entreprise de Mines Paris a publié le cahier "La société à mission : quelles opportunités pour les investisseurs à impact?"

Ce rapport explore deux aspects interconnectés: d'une part, la capacité des missions d'entreprise à influencer les pratiques, les outils et les modèles d'investissement, et d'autre part, les risques et les opportunités qu'une mission représente pour un investisseur axé sur l'impact.

Pour découvrir l'étude en détails : c'est ici!

### Chapitre 3

# Diffuser le modèle

# LES AMBASSADEURS EN RÉGIONS

Le développement de l'entreprise à mission s'appuie sur les acteurs économiques, académiques et politiques présents sur les différents territoires et agissant activement pour que l'entreprise place sa contribution sociétale au cœur de son modèle.

epuis sa création, la Communauté des Entreprises à Mission s'est ainsi progressivement développée dans les différentes régions françaises.

L'année 2023 a été marquée par la structuration et le renforcement de la dynamique de déploiement en régions avec l'officialisation, en octobre, du réseau d'Ambassadeurs de la Communauté des Entreprises à Mission.

Ces 74 ambassadeurs œuvrent au déploiement de la société à mission dans 10 régions françaises. Membres de la CEM, ces dirigeants, consultants ou chercheurs fédèrent les entreprises membres et organisent des ateliers pour les aider à déployer avec exigence leur mission. Ils organisent également des événements ouverts à tous pour convaincre les entreprises du territoire de rejoindre ce mouvement. En outre, ils représentent la CEM auprès des réseaux locaux et interviennent lors d'événements pour la présenter.

### Retour sur les temps forts 2023 en régions



### **Hauts-de-France:**

Le 25 mai 2023, la Communauté des Entreprises à Mission et les ambassadeurs des Hauts-de-France

ont organisé avec leur partenaire la French Tech Lille le premier événement régional consacré au modèle de la société à mission.



### **Toulouse:** La première

Occitanie -

édition des Rencontres des Entreprises à Mission du Sud-

Ouest a été organisée par le Cabinet de Saint Front le 26 septembre en présence d'Alain Schnapper, Vice-Président de la Communauté.



### Nouvelle-Aquitaine:

En Nouvelle-Aquitaine, la dynamique locale a été lancée à l'institut d'études

COHDA à Bordeaux. Cette première rencontre a permis aux sociétés à mission de la région d'échanger sur les convictions et les interrogations de chacune.





RAPPORT D'ACTIVITÉ RAPPORT D'ACTIVITÉ

Diffuser le modèle

### Diffuser le modèle

### Retour sur les temps forts 2023 en régions (suite)



### **Rhône-Alpes:**

Les Ambassadeurs de la Communauté des Entreprises à Mission ont

renforcé leur action en Auvergne-Rhône-Alpes avec la création d'un comité régional qui accompagne au plus près les sociétés à mission et les entreprises en chemin vers la mission.



Les ambassadeurs en régions ont mis en place des ateliers de travail en ligne en 2023 afin de partager

les fondamentaux du modèle de la société à mission et échanger avec les dirigeants du territoire. Ces rendez-vous ont été complétés d'une rencontre en présentiel.



### Pays-de-la-Loire:

Les réunions en régions passent aussi par des moments conviviaux afin de partager avec des

dirigeants du territoire les notions incontournables sur la société à mission. Comme, par exemple, à Nantes en début d'année 2023.



région Pays-de-la-Loire, mon engagement consiste à animer la collectivité territoriale par divers événements locaux favorisant, ainsi, les interactions entre adhérents et futurs membres de l'association. Je défends le modèle de la société à mission auprès des pouvoirs

En tant qu'ambassadeur

Entreprises à Mission dans la

de la Communauté des

publics, des écoles ou encore des réseaux économiques. En collaboration avec l'équipe des permanents de la Communauté des Entreprises à Mission, je promeus l'association auprès de médias locaux et transmets

les outils méthodologiques aux

ANTOINE GUYOT, ambassadeur de la Communauté des Entreprises à Mission dans la région Pays-de-la-Loire

dirigeants en chemin vers la

société à mission.



Emery Jacquillat a ainsi demandé la création d'une Directive Européenne des Entreprises Engagées encourageant tous les États membres à adopter un cadre juridique capable de reconnaître les engagements et les efforts des entreprises pour le bien commun. Cette directive, en complément du Green Deal et d'autres initiatives, encouragerait l'engagement des entreprises et accélérerait le déploiement des entreprises engagées à l'échelle européenne.





Depuis octobre 2023, la Communauté des Entreprises à Mission est membre actif de la coalition Business for a Better Tomorrow (BFBT), qui ambitionne de faire entendre la voix des entrepreneurs engagés dans la transition environnementale et sociale lors des campagnes électorales de 2024. Alors que les avancées environnementales réalisées dans le cadre du Green Deal ont été récemment remises en cause, la coalition appelle les décideurs politiques européens à lancer une nouvelle donne économique pour l'Europe, plus souveraine, plus durable et plus équitable.

"L'enjeu est démesurément ambitieux : bâtir une 3<sup>ème</sup> voie pour l'économie, qui affirme sa singularité par rapport aux capitalismes américains et chinois. Il est temps de dépasser le stade de l'expérimentation. Si on veut avoir de l'impact, il faut changer d'échelle, en France, en Italie, mais surtout en Europe.

**EMERY JACQUILLAT,** Président de CAMIF et Président de la Communauté des Entreprises à Mission

# VERS UN MODÈLE EUROPÉEN DE L'ENTREPRISE À MISSION

Convaincue de la puissance créative et transformative du modèle de la société à mission, la Communauté des Entreprises à Mission s'est rendue au Parlement Européen à Bruxelles le 8 juin 2023 pour défendre la reconnaissance de l'entreprise à mission au niveau européen.

> mery Jacquillat, Président de CAMIF et Président de la Communauté des Entreprises à Mission et Elise Voyer, DRH du Groupe Sigma ont porté un message fort auprès de l'assemblée des eurodéputés, dirigeants d'entreprises et associations, ainsi que de porteurs de solutions pour la transition écologique.

Leur plaidoyer : malgré l'émergence de plusieurs initiatives en Europe, aucun cadre commun

européen n'a encore été établi. Des pays comme l'Italie, la France et l'Espagne ont introduit des lois permettant aux entreprises d'enrichir leurs statuts d'objectifs environnementaux et sociaux, mais il est nécessaire d'aller plus loin.

Pour accélérer la transition écologique et garantir les engagements des entreprises européennes, ils ont appelé à l'adoption d'un nouveau contrat social et écologique

Alors que les élections européennes de juin 2024 auront lieu le 9 juin et que le contexte dans lequel les entreprises opèrent s'avère de plus en plus complexe, avec de nombreux défis sociaux et environnementaux à relever, il n'a jamais été aussi important pour la Communauté des Entreprises à Mission de poursuivre le développement de la société à mission et d'apporter les preuves de la force du modèle.

Ainsi, cinq ans après la Loi Pacte, le 16 mai 2024, la Communauté des Entreprises à Mission organise le Congrès Français et Européen des Entreprises à Mission intitulé « le Temps des preuves ». Rendez-vous l'année prochaine dans notre prochain rapport d'activité!



RAPPORT D'ACTIVITÉ RAPPORT D'ACTIVITÉ

Diffuser le modèle

### Diffuser le modèle

## DIFFUSER LE MODÈLE AU PLUS GRAND NOMBRE

### Être présents à tous les événements phares de notre écosystème

• Dans la volonté de diffuser le modèle de la société à mission auprès du plus grand nombre, la Communauté des Entreprises à Mission a multiplié, en 2023, sa présence à différents événements clés de son écosystème. Quelques exemples:

Le Centre d'Excellence ESG KPMG France et l'Observatoire des Sociétés à Mission ont présenté à Change Now 2023 les résultats d'une étude inédite sur les pratiques actuelles des sociétés à mission pionnières (voir page 12). Lors d'une table ronde, des sociétés à mission, aux côtés de la CEM et de KPMG, ont apporté leurs retours d'expérience sur le déploiement de la mission.



• Le 27 juin s'est tenue la troisième édition du Grand Prix de la Good Economie qui a pour objectif de valoriser et récompenser les initiatives de transformation durable et responsable des entreprises. Une soirée de remise des prix co-présidée par Emery Jacquillat (Président de CAMIF et Président de la Communauté des Entreprises à Mission) et Hélène Valade (Présidente de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises et Directrice développement et environnement du Groupe LVMH). Crédit Mutuel Alliance Fédérale a reçu le Grand Prix de la Good Economie 2023 et l'entreprise Tutélaire a été nommée vainqueur du Prix spécial de l'entreprise à mission.

 Le 6 juillet 2023, la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) lançait la deuxième édition des Challenges **Durabilité - Responsabilité** Sociétale, un concours destiné à valoriser l'engagement des commissaires aux comptes, de leurs clients et de leurs parties prenantes en faveur d'une performance durable. A cette occasion, la CNCC a mis à l'honneur la société à mission en célébrant les entreprises ayant obtenu la qualité de société à mission ou étant en passe de l'être. Emery Jacquillat, Alain Schnapper (Vice-président de la Communauté des Entreprises à Mission), Audrey Leroy (Commissaire aux comptes BDO, spécialiste de la RSE, Membre du comité Durabilité de la CNCC). Philippe Kunter (Directeur du Développement Durable et de la RSE chez Bpifrance) et Sandrine Delory (Directrice Générale de Prosperite Fermiere-Ingredia) ont animé une table ronde permettant de revenir sur les forces de la qualité

• Les 28 et 29 août 2023, le Mouvement des Entreprises de France (Medef) a lancé l'édition 2023 de la Rencontre des Entrepreneurs de France, autour de deux principales thématiques : l'avenir (avec des débats sur l'intelligence artificielle, le futur de l'école, des déplacements,

de société à mission.

l'énergie), et l'engagement, avec des témoignages sur les sociétés à missions, les fonds à impact. les associations, fondations et, bien sûr, l'engagement sociétal et environnemental. Guillaume Desnoës a été invité à cet événement afin de partager une conviction forte : la société à mission est un cadre de liberté au service des entrepreneurs en phase avec les attentes de la société. Ce cadre, peu normatif, est une opportunité pour tous les entrepreneurs.

 Les 6 et 7 septembre 2023, au Palais des Congrès de Saint Malo s'est tenu le quatrième Forum Economique Breton (FEB). Ce dernier a permis aux acteurs économiques du territoire de se rassembler pour se mettre collectivement en mouvement, en action et faire émerger des solutions pour l'avenir de la Bretagne. A cette occasion, Hélène Bernicot (Co-présidente de la Communauté des Entreprises à Mission) est intervenue sur les enjeux de la qualité de société à mission. Au cours d'un débat riche avec Frédéric Lerebour, Directeur Général de Lobodis, et animé par Thierry Bossée-Pilon, Directeur associé de Kreaction, plusieurs sujets ont été évoqués, parmi eux : « En quoi la société à mission est un modèle exigeant et engageant ».



 Les 12 et 13 septembre 2023, la Communauté des Entreprises à Mission était présente lors de la seizième édition du Salon **Produrable et a** organisé de nombreux rendez-vous avec les entreprises afin d'échanger sur le modèle de la société à mission et son déploiement.

• Le 13 septembre a aussi eu lieu la Cérémonie du Grand Prix de la Marque Engagée, dont la Communauté des Entreprises à Mission est partenaire. Le prix de la catégorie "Entreprise à Mission" a été remis par Guillaume Desnoës, coprésident de la Communauté des Entreprises à Mission, à Jean-Pierre Cheval, Président du Groupe Cheval et à Anne-Charlotte Kubicki, Directrice de la communication et manager de la mission du même groupe.

### Les webinaires de la Communauté des Entreprises à Mission en 2023

Afin de promouvoir le modèle de la société à mission, la Communauté des Entreprises à Mission a organisé en 2023 six webinaires sur différentes thématiques, qui ont rassemblé près de 500 participants :

• Le lancement du 6ème Baromètre de l'Observatoire des sociétés à mission : une conférence en format hybride, organisée le 31 mars 2023

> à Bercy en présence d'Olivia Grégoire, Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce. de l'Artisanat et du Tourisme.

 Société à mission, deux ans après. Retour d'expérience des dirigeants : le 27 juin, Damien Vever (Président de la Maison Vever), Christine Jeandel (Présidente de Colisée), Jérôme Pavie (Directeur en charge de l'Entreprise à Mission du Crédit Mutuel Alliance Fédérale) ont apporté leurs retours d'expérience. Le webinaire a été animé par Laurence Grandcolas (Fondatrice

 Entreprises cotées : à quand la société à mission?

de MySezame).

Dans le cadre des travaux du groupe de travail réuni par la Communauté des Entreprises à Mission, une étude a été menée auprès de dirigeants de sociétés cotées, société à mission ou non. Le webinaire a permis d'en présenter les principales conclusions et identifier ...



### Diffuser le modèle

••• comment la société à mission est mise en œuvre au sein d'une société cotée pour accélérer les transformations à l'œuvre

 Devenir entreprise à mission : les étapes. Un webinaire organisé le 27 septembre, animé par Véronique Reille Soult (Présidente de Backbone Consulting), au cours duquel Thierry Sibut (Président de Ponthier) et Karine Miquel (Directrice Marketing du Groupe

Qualiconsult) ont partagé leurs retours d'expérience.

 Qu'est-ce qu'une bonne mission?

Un webinaire organisé le 16 novembre 2023, avec Jean-Vincent Raymondis (Président du Groupe Saretec), Camille Lemaître (Directrice développement durable de Chiesi) et Alain Schnapper (Vice-Président de la Communauté des Entreprises à Mission).

 Vérification OTI, étape clef au cœur de la gouvernance spécifique relative au modèle de la société à mission : un webinaire organisé le 5 décembre 2023 avec Marie Sabadie-Benoit (Fondatrice d'Aupeam), Jean-Baptiste Cottenceau (Directeur Général et Fondation de Crowe-Sustainable Metrics) et Pauline de Saint-Front (Présidente du Cabinet de Saint Front).

Étant une association d'intérêt général, il nous paraît important d'organiser des webinaires ouverts à tous. Cela permet d'une part de faire connaître le modèle de la société à mission au plus grand nombre et d'autre part, de mettre à disposition du contenu concret et de qualité sur ce modèle (apport théorique, témoignages de dirigeants d'entreprise, de managers de la mission...). "

**SOPHIE LO,** Chargée des relations membres

# UNE COMMUNAUTÉ DIGITALE EN EXPANSION

Tout au long de l'année, la Communauté des Entreprises à Mission partage à travers sa page LinkedIn et son site web les actualités de l'association, les différentes prises de parole de ses membres, de la gouvernance et de ses partenaires ainsi que des informations liées au développement du modèle de société à mission.

Les publications permettent aujourd'hui de faire rayonner le modèle auprès d'un public composé majoritairement de professionnels expérimentés (32,5%), de jeunes actifs (21,2%) et de dirigeants (14,2%).

En mai 2024. la barre des 20 000 abonnés Linkedin a été franchie.

### **Evolution du nombre** d'abonnés LinkedIn

2022:13 788 abonnés 2023: 17 997 abonnés (Soit +30%)

### Bilan 2023:

95 publications 313 736 impressions 6 222 réactions 604 partages

### Une plus grande visibilité des actions menées en régions

Avec le renforcement de la dynamique régionale en 2023, la Communauté des Entreprises à Mission a restructuré son site web pour donner davantage de visibilité à ses ambassadeurs et à leurs initiatives.

Une toute nouvelle page dédiée aux ambassadeurs a ainsi été créée en octobre, enrichie depuis d'un nouveau fil d'actualité, entièrement dédié aux événements organisés en régions a été ajouté au site web.

### **Evolution du nombre** de visites du site de la CEM:

2022: 79 393 visites 2023: 88 300 visites (soit +11%)

### **Evolution du nombre** de visites du site de l'Observatoire des Sociétés à Mission:

2022: 48 105 visites 2023: 176 203 visites (soit +266%) Chapitre 4

# Diffuser le modèle par la formation

Afin de soutenir le déploiement de la société à mission, les formations sont un outil indispensable pour s'assurer de transmettre une vision exigeante du modèle à tous les acteurs économiques qui souhaitent s'y préparer. La Communauté des Entreprises à Mission propose ainsi une offre de formations et d'ateliers, destinés à plusieurs profils.

## LA FRESQUE DE LA SOCIÉTÉ À MISSION

En 2023, la Communauté des Entreprises à Mission a lancé un nouvel atelier interactif : la fresque de la société à mission pour explorer le modèle de la société à mission de manière active, ludique et collaborative.

'atelier propose une session d'intelligence collective pour comprendre et approfondir ce sujet en reliant ses différentes composantes, origines, conséquences et implications.

### La fresque de la société à mission est donc un nouvel outil pour :

- Découvrir, comprendre et approfondir ses connaissances sur la société à mission.
- Embarquer ses collaborateurs, son conseil d'administration, son comité exécutif....
- Transmettre aux membres d'un nouveau Comité de mission toutes les informations nécessaires pour assurer leur fonction.

Depuis son lancement lors des Universités d'Eté de l'Economie de Demain, en août 2023. ce sont 16 fresques de la société à mission qui ont eu lieu, rassemblant 250 personnes.

Cet outil, co-créé par Florence Béduneau-Chassaing (Ekiliense), Séverine Besson (Act4 Talents) et Céline Mauras (By Lumen), propose un format complet sur trois heures ou un format plus court sur deux heures.



L'association d'apports théoriques et témoignages, le partage entre les membres du groupe sans oublier la bienveillance et la qualité des animatrices rendent cette formation très inspirante et enrichissante

**PASCALE BESH,** Directeur général adjoint - CCI Nord-Isère

Diffuser le modèle par la formation

# LES FORMATIONS "DIRIGER UNE SOCIÉTÉ A MISSION " ET "ACCOMPAGNER UNE ENTREPRISE VERS LA MISSION"

# La formation "Diriger une société à mission".

Destinée aux dirigeants qui souhaitent conduire leur entreprise vers la mission, cette formation se déroule en 8 sessions. Elle combine des sessions de formation animées par des experts et des dirigeants de sociétés à mission, des moments d'échange et de mise en pratique lors de séances d'intelligence collective, ainsi que des ateliers de co-développement pour explorer en profondeur les enjeux spécifiques. La dernière session est consacrée à la fresque de la société à mission. "Diriger une société à mission" permet ainsi de décrypter les concepts clés de la société à mission et les motivations des dirigeants; comprendre les principales étapes vers l'adoption de la qualité de société à mission ; identifier les bonnes pratiques et les écueils à éviter pour définir sa mission, son

plan d'action, mobiliser les équipes et animer son Comité de mission; et enfin se préparer à la vérification par l'organisme tiers indépendant.

En 2023, 31 dirigeants ont été formés.

# La formation "Accompagner une entreprise vers la mission".

Cette formation est destinée aux cabinets de conseil ou consultants indépendants qui souhaitent accompagner leurs clients sur le chemin de la société à mission.
Au travers de 7 sessions, cette
formation répond à quatre
objectifs: décrypter les concepts
clés de la société à mission et les
motivations des dirigeants; affiner
la compréhension des principales
étapes attendues; identifier les
bonnes pratiques et s'approprier
la méthode de vérification des
organismes tiers indépendants
pour mieux préparer les clients à
l'audit.

En 2023, 47 consultants ont été formés.

Ce parcours riche m'a permis d'échanger avec plusieurs dirigeants de sociétés à mission et d'avoir leurs retours d'expérience, de bénéficier de connaissances pratiques sur la société à mission, la raison d'être et les objectifs associés et enfin de comprendre que la formalisation de la mission est un exercice qui nécessite de consulter l'ensemble des parties prenantes. C'est un vrai travail d'introspection qui demande du temps!"

ROXANE BESSIS, Directrice Conseil chez Can Agency

### UNE FORMATION AU SEIN DU SYNERPA

e SYNERPA, historiquement ler syndicat national des maisons de retraite privées représente aujourd'hui l'ensemble de la filière du grand âge. Son rôle est de nourrir le débat sur l'accompagnement de la personne âgée en France et veiller à la bonne information des établissements et des services, à la promotion des bonnes pratiques professionnelles et à la valorisation du secteur.

Alors que les acteurs du secteur du grand âge font face à des interrogations appuyées de la part des pouvoirs publics, des médias et des citoyens quant à leur façon d'exercer leur métier, la Communauté des Entreprises à Mission a noué un dialogue avec le SYNERPA. Dans ce contexte, la CEM a proposé une formation aux membres du SYNERPA. 4 groupes ont participé aux 5 sessions entre juin à juillet 2023, avec au total 10 heures de formation.

Les objectifs poursuivis à travers ce parcours de formation étaient de

donner les clés de compréhension et outils aux participants pour se lancer avec succès sur le chemin de la société à mission ; faire comprendre les fondamentaux du modèle ; s'approprier les étapes pour devenir société à mission ; avoir la capacité de formuler une mission qui servira l'exigence et la crédibilité de leur passage en société à mission ; et enfin connaître les leviers pour mobiliser son écosystème.

# RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION 2023

22 COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION - RAPPORT INTÉGRÉ 2023



# Édito



D'Aude Rouyer, Présidente du Comité de mission de la CEM

### Je suis très heureuse de vous partager notre rapport de mission 2023.

L'année écoulée aura constitué une année de transition, marquée par des changements importants au sein de la gouvernance de la Communauté des Entreprises à Mission – au niveau de sa présidence, de son Conseil d'administration, de sa direction générale et de son Comité de mission - et par le lancement d'une nouvelle dynamique au sein de l'association.

Le Comité de mission souhaite apporter une pierre à l'édifice de la Communauté qui entre dans une nouvelle étape de son développement, afin d'aller encore plus loin dans le déploiement de la qualité de société à mission et alors que nous traversons une période chahutée sur plusieurs plans (géopolitique, socioéconomique, etc.) qui nécessite davantage encore de mobilisation pour pouvoir soutenir, renforcer et porter plus loin le modèle.

Depuis la promulgation de la loi PACTE en 2019, l'émergence en particulier d'une multiplicité de cadres normatifs extra-financiers (CSRD, TNFD, TCFD, Devoir de vigilance, etc.) est susceptible d'interroger quant au positionnement de la société à mission. Identifier les complémentarités et les synergies entre ces différents cadres sera nécessaire pour que celui de la société à mission conserve un temps d'avance et sa valeur ajoutée.

Nous sommes convaincus qu'en mettant au cœur de son modèle la résolution des défis sociaux et environnementaux du XXIème siècle, l'entreprise à mission contribue activement au bien commun et se dote des capacités essentielles à sa performance et à sa résilience. Je crois fermement qu'à l'heure des doutes sur la capacité de la société à relever les grandes crises climatiques, sociales ou géopolitiques auxquelles le monde est confronté, ce sont précisément les modèles alternatifs tels que celui de la société à mission qui permettent de conserver une boussole stratégique en faveur de l'intérêt général.

Nous parviendrons à promouvoir le modèle de la société à mission à la condition d'innover toujours davantage. A cet égard, le Comité de mission doit pouvoir accompagner, avec exigence et bienveillance, la CEM à relever ces défis.

Depuis mon élection en tant que présidente du Comité de mission en novembre 2023, j'ai pu constater le très fort niveau d'engagement et l'enthousiasme avec lesquels toutes les équipes de l'association élaborent et déploient les initiatives qui fondent la qualité et le modèle de la société à mission. Je n'ai aucun doute qu'ensemble, nous pourrons continuer à faire progresser le modèle de mission de la Communauté des Entreprises à Mission.

Aude Rouyer - Directrice des ressources humaines, RSE et culture chez Mirova

## LA COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION

### Les dates

- 29 mars 2018 : Création d'un collectif d'entrepreneurs
- 19 iuin 2018 : Tribune dans la presse
- 20 décembre 2018 : Création de la Communauté des Entreprises à Mission
- 22 mai 2019 : Loi PACTE

Impulsé par trois entrepreneurs (Laurence Mehaignerie, Anne-France Bonnet et Emery Jacquillat), un collectif s'est mis en place le 29 mars 2018, pour demander, un an avant le vote de la loi PACTE, la reconnaissance législative de l'entreprise à mission. Cette demande s'appuyait sur les travaux de trois chercheurs de Mines ParisTech (Armand Hatchuel, Blanche Segrestin et Kevin Levillain), qui avaient ouvert la voie en initiant le modèle de l'entreprise à mission quelques années auparavant. Ce collectif d'entrepreneurs engagés a signé une tribune dans la presse le 19 juin 2018, acte précurseur de la création officielle de la Communauté des Entreprises à Mission le 20 décembre 2018 en association de loi 1901. L'association a comme fondateurs les initiateurs de ce modèle d'entreprise à finalité d'ordre social et environnemental, au-delà du but lucratif. Les entrepreneurs, dirigeants,

chercheurs, experts, actionnaires et salariés qui l'ont rejointe, participent collectivement à expérimenter ce modèle de création collective et à en défendre une vision exigeante, pour en faire le modèle de référence de l'entreprise en France et en Europe.

### Qui peut devenir membre de la Communauté des Entreprises à Mission?

L'association fédère des entreprises de toute taille, tout secteur et

toute forme juridique, sociétés à mission, ou en chemin vers l'adoption de la qualité de société à mission, mais aussi des chercheurs qui souhaitent s'engager pour repenser la place de l'entreprise au sein de la Société.

# LE COMITÉ DE MISSION DE LA CEM

Le rapport de Comité de mission a été rédigé par le Comité de mission nommé en novembre 2023.



Aude Rouyer, Présidente du Comité de mission de la CEM Directrice des ressources humaines, RSE et culture chez Mirova



**Germain L'Hostis** Membre de Pour un réveil écologique



Frédérique Lellouche, Directrice du Comité 21



**Patricia** Lexcellent, Déléguée générale du réseau Initiative France

**Laure Bramat** Directrice du pôle relations membres et des contenus de la CEM





**Pauline** de Saint Front Présidente du Cabinet de Saint-Front

# LA COMPOSITION DU COMITÉ **DE MISSION AVANT NOVEMBRE 2023**

Les Co-présidents





Sébastien Parthenay, chargé de clientèle grands comptes chez WTW dans les domaines des Assurances de Personne, du Risque d'entreprise et du Capital Humain.





**Germain L'Hostis** Membre de Pour un réveil écologique



Frédérique Lellouche Directrice du Comité 21



**Patricia** Lexcellent, Déléguée générale du réseau Initiative France



Nicolas Monomakhoff Dirigeant de M618 Consulting



**Vincent Perrotin** Directeur de l'Engagement et du Jeu Responsable de la Française des Jeux



Julia Sartre Fondatrice de The Trusted Partner

# LE MODÈLE DE MISSION DE LA CEM

Convaincus de la puissance créatrice et transformative du modèle de la société à mission. les co-fondateurs de la CEM ont mené une démarche pour devenir « association à mission ».

a mission a été construite de façon itérative par un groupe de 10 adhérents autour des membres du Bureau et mise à l'épreuve auprès de 22 parties prenantes et auprès du Conseil Scientifique. Elle a été soumise à discussion lors d'une concertation ouverte à tous nos adhérents en novembre 2020. Ils ont ensuite mis en place un Comité de Mission, composé de membres élus par les adhérents, ainsi que de personnalités qualifiées externes. Le changement statutaire a été voté en assemblée générale le 8 janvier 2021.

### La raison d'être de la CEM

Nous, Communauté d'Entrepreneurs, de Dirigeants, de Chercheurs, d'Experts, d'Actionnaires, et de Salariés, sommes convaincus que l'Entreprise à Mission constitue une innovation qui apporte à l'entreprise des capacités essentielles à sa performance et à sa résilience. Parce qu'elle met au cœur de son modèle la

résolution des défis sociaux et environnementaux du XXIème siècle, l'entreprise à mission contribue activement au bien commun. Avec exigence, nous partageons nos expériences et savoir-faire de l'Entreprise à Mission, enrichissons collectivement ce modèle, et unissons nos efforts pour mobiliser, convaincre, et soutenir son déploiement en France et son rayonnement en Europe.

### Les objectifs et les objectifs opérationnels de la CEM

### Favoriser les échanges entre membres et confronter les pratiques dans un esprit d'ouverture

- Favoriser les échanges formels entre membres sur leurs pratiques
- Favoriser les échanges informels entre membres
- Assurer l'esprit d'ouverture par la variété des membres et des échanges avec des acteurs extérieurs à la CEM

### Instruire, documenter et approfondir avec exigence le modèle de l'entreprise à mission

- Enrichir mutuellement la recherche et la pratique
- Contribuer à l'exigence du modèle
- Elaborer des standards / produire de la doctrine
- Organiser un débat régulier pour partager les convictions et les régénérer

### Faire connaître et partager l'ambition et les réalités du modèle de l'entreprise à mission avec le plus grand nombre

- Assurer le développement de la société à mission en France et son rayonnement en Europe
- Promouvoir un modèle d'entreprise contributive au bien commun
- Augmenter le nombre d'acteurs en maîtrise du modèle et en capacité de le déployer

### **OBJECTIF 1**

Favoriser les échanges entre membres et confronter les pratiques dans un esprit d'ouverture

Objectifs opérationnels	Principales actions	Preuves	Objectifs 2023	Réalisations 2023
			Le Cercle des managers de la mission : 6 sessions	6 sessions réunissant 396 participants
			Le Cercle des OTI : 6 sessions	7 sessions Sur 50 OTI, 29 font partie de la CEM (58%)
Favoriser les échanges formels	Favoriser et animer les échanges collectifs	Nombre de Cercles, groupes de travail,	Lancement du Cercle santé et médico-social : 2 sessions	3 sessions réunissant 42 participants
entre membres sur leurs pratiques	formels	ateliers et challenges de la mission		Nouveautés:  • Le Cercle des ETI (de + de 3000 salariés) et des Grandes Entreprises:  1 rencontre  • Le Cercle des avocats et des directeurs juridiques: 2 rencontres
			Challenges de la mission	26 challenges organisés
	Déployer la CEM en régions	Nombre de formations des ambassadeurs		3 réunions en visio pour former les ambassa- deurs : 60 participants
Favoriser les échanges informels entre membres	Favoriser les échanges informels (rencontres prospects, échanges lors des réunions de bienvenue, mise en relation entre membres)	Nombre des occasions et points de contact	Cafés des CEMers     Soirées des CEMers     Mises en relation directes entre membres	8 réunions de bienvenue réunissant 165 personnes     Nouveautés: les petits-déjeuners des CEMers: 3 rencontres réunissant 115 personnes     Apéros: 2 soirées réunissant 120 personnes
Assurer l'esprit d'ouverture par la variété des membres et des échanges avec des acteurs extérieurs à la CEM	Assurer la diversité des membres lors de l'adhésion	Taille, implantation, secteur, entreprises « en chemin » / SàM, dirigeants / chercheurs régions	Se recentrer sur les entreprises et chercheurs S'assurer de la bonne représentativité membres - SàM // faire entrer davantage de grandes entreprises // % de membres en régions (quantifier cette évolution)	Webinaires ouverts à tous : 6 réunions réunissant plus de 490 personnes.     Nouveautés - lancement des fresques de la société à mission: 16 fresques réalisées formant 250 personnes     5 grandes entreprises supplémentaires : Enedis, Sagemcom, Cofidis, Babilou, API restauration
	Créer des ponts / partenariats avec des collectifs / institutionnels	Nombre et qualité des partenariats	Hopscotch // Formaliser la stratégie et les objectifs des partenariats	2 ateliers chez Hopscotch     Présence de la CEM sur Produrable, les Universités d'Eté de l'Economie de Demain et Change Now

### AVIS DU COMITÉ DE MISSION

**Cohérence avec la mission :** la mise en œuvre des activités, événements et initiatives déployées par la CEM est conforme à l'objectif statutaire.

Moyens: la clarification et le renforcement de l'organisation à travers différents recrutements en 2023 témoignent d'une volonté de mobiliser des ressources au service de l'objectif statutaire (notamment le poste de Directrice des relations membres).

**Preuves :** les indicateurs présentés démontrent l'attention particulière portée par la CEM à la démultiplication des échanges et des occasions de confrontations avec et entre les membres. Ces indicateurs sont pertinents.

Pertinence des objectifs: les réalisations qui ont marqué l'année 2023 répondent aux objectifs opérationnels. Le nombre d'événements, d'actions et le renforcement de l'équipe en 2023 démontrent un véritable engagement de la CEM au service de l'objectif statutaire.

Cependant, l'absence de cibles quantitatives et/ou qualificatives associées à chacun des objectifs opérationnels ne nous permet pas d'évaluer plus précisément l'atteinte de l'ambition.

### Conclusion

L'objectif est validé.

Le Comité de mission recommande la définition d'indicateurs associés à chacun des objectifs opérationnels qui permettront à la CEM de s'inscrire dans une trajectoire de progrès. Par ailleurs, la mise en place d'un dispositif d'évaluation destiné à évaluer l'impact de l'ensemble des initiatives et actions engagées nous semblerait pertinente (par exemple au regard de la satisfaction, fidélisation des membres etc.)

### **OBJECTIF 2**

Instruire, documenter et approfondir avec exigence le modèle de l'entreprise à mission

Objectifs	Principales actions	Preuves	Objectifs 2023
opérationnels		Nombre de chercheurs et d'entreprises impliqués dans la Recherche et le Développement	
			Groupes de travail à finaliser : • Sociétés à mission cotées • Société à mission et impact
Enrichir mutuellement	Animer des groupes de travail mêlant chercheurs, praticiens	Nombre de Cercles, de groupes de travail et nombre de publications	Lancement d'un groupe de travail sur l'embarquement des collaborateurs Note sur Société à Mission et B Corp
la recherche et la pratique	et consultants  Apporter des données pour		Baromètre annuel
Contribuer à l'exigence du modèle Elaborer des	alimenter la recherche		(publication et présentation au grand public)  Publications
organiser un débat régulier pour partager les convictions et les régénérer		Observatoire des Sociétés à Mission (OSàM)	Suivi et enrichissement de la base de données de l'OSàM
	Participer aux travaux de recherche de l'écosystème	Travaux de recherche de la CEM	ANR – projet OSMosis Partenariats pour la réalisation d'études
	Soumettre les travaux à la validation des chercheurs, à d'autres instances qui s'intéressent au sujet, et re-balayer nos convictions à intervalles réguliers	Fonctionnement du conseil scientifique	Implication du Conseil Scientifique à plusieurs étapes des productions sur la société à mission

### **Réalisations 2023**

Participations des chercheurs: Conseil scientifique: 7 Pour le projet ANR -Osmosis : 11 Chercheurs ambassadeurs : ¬6 Entreprise: Kea & Partners

Cercles: 3 en 2022 et 5 en 2023 soit environ 22 rencontres avec les membres et les OTI en 2023. Nouveautés : le Cercle des ETI (+3000 salariés) et des Grandes Entreprises et le Cercle des avocats et directeurs juridiques. Soit environ 20 réunions de Cercles.

#### Groupes de travail :

- « Les sociétés à mission cotées » : l'étude constitue un état des lieux, provisoire et partiel, des préoccupations des dirigeants d'entreprises cotées et des conditions pour l'adoption de la qualité de société à mission par ce type d'entreprises.
- Groupe de travail « Société à mission et Impact » : livrable prêt à être diffusé
- Groupe de travail sur l'embarquement des collaborateurs n'a pas commencé.

La note n'est pas finalisée.

**Publication :** 2 eme version du Guide Méthodologique de vérification OTI : une version enrichie par les nombreux retours d'expérience des OTI et des sociétés à mission vérifiées afin de répondre davantage aux besoins des entreprises et de leurs dirigeants.

**Baromètre n°6** réalisé et publié fin mars 2023 à Bercy

### Publications:

- de la fiche "Points clefs d'une mission conforme à la loi" (site OSAM) afin de donner à tous les repères d'une mission conforme à la loi. • en collaboration avec KPMG, publication de l'étude » Bilan sur les pratiques des entreprises pionnières et recommandations »
- Mise à jour du back office OSAM et intégration hebdomadaire automatique du flux des données d'Infogreffe (API)
- Mise à jour quotidienne de la base de données : 2100 sociétés vérifiées et qualifiées à fin décembre 2023.
- Mise en place d'un suivi régulier du partenariat avec le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce : trois réunions réalisées en avril, juillet et novembre 2023 et webinaire de sensibilisation des greffiers en septembre 2023.

Lettre conjointe avec le CNGNTC adressée au Ministère de l'Economie pour proposer la normalisation de la présentation des informations statutaires liées à la SAM et renforcer le contrôle de la conformité de la qualité de SAM.

Participation aux 6 réunions plénières ANR OSMosis : janvier, mars, avril, mai, octobre, novembre + un atelier en janvier 2024

**Etude KPMG** - publication en mai 2023 - "Société à Mission : bilan sur les pratiques des entreprises pionnières et recommandations" et présentation au grand public durant Change Now le 26 mai 2023 **Etude Prophil** - publication prévue en novembre 2024 **Etude ESCP** - Compte rendu des interviews délivrées fin janvier 2024

Projets de collaboration finalement non-validés avec les partenaires Inbonis et Utopies.

Participation du Conseil scientifique à la réflexion et rédaction d'une tribune du Cercle des avocats sur la responsabilité juridique des dirigeants et des administrateurs de sociétés à mission

### **AVIS DU COMITÉ DE MISSION**

Cohérence avec la mission : les mots de la raison d'être (innovation, performance, résilience, résolution des défis sociaux et environnementaux, bien commun) ne se retrouvent pas directement dans l'objectif statutaire 2 qui lui, est bien décliné en objectifs opérationnels.

**Moyens:** l'ensemble des actions menées montrent bien la dynamique de la CEM sur le sujet, les moyens sont cohérents. Le nombre et la richesse des liens avec des chercheurs et des publications sont à souligner mais en l'absence d'objectif 2023 clairs à atteindre, il est difficile de se prononcer sur les moyens. Il serait intéressant d'approfondir les sujets de performance, résilience, bien commun, relever les défis sociaux et environnementaux dans les travaux de recherche.

**Preuves :** les preuves sont appropriées et illustrent bien les moyens.

Pertinence des objectifs : les objectifs 2023 ne sont pas directement en lien avec les objectifs opérationnels; les objectifs 2023 sont peu ambitieux sur le nombre de rencontres.

Atteinte de l'objectif : oui pour l'ensemble des objectifs sauf pour le lancement d'un groupe de travail sur l'embarquement des collaborateurs et la rédaction d'une note SAM / BCORP. L'objectif "rebalayer nos convictions à intervalle régulier" est partiellement retranscrit dans les objectifs 2023, il est à mieux objectiver.

### **OBJECTIF 3**

Faire connaître et partager l'ambition et les réalités du modèle de l'entreprise à mission avec le plus grand nombre

Objectifs opérationnels	Principales actions	Preuves	Objectifs 2023	Réalisations 2023
	Développer l'Observatoire des Sociétés à Mission (OSAM)	Nombre de visites		Le 6ème baromètre a été présenté à Bercy en présence d'Olivia Grégoire. La 6ème édition aura été marquée par deux faits importants : le franchissement de la barre symbolique des 1000 sociétés à mission ainsi que la tenue d'une table ronde donnant la parole à des chercheurs et 3 dirigeants de sociétés à mission 190 vues sur Youtube du replay 64 participants en présentiel 229 participants en distanciel
Assurer le développement de la société à mission en France	Présence de la CEM à des événements phares de l'écosystème impact		Gème baromètre  Des infographies en régions enrichies  Diffusion lors d'événements (dont Produrable) et via les réseaux sociaux	Présence de Thomas Meyer et d'Anne Mollet lors de la sortie de l'étude en partenariat avec KPMG à ChangeNow.  Le Grand Rendez-Vous des Engagés qui changent l'entreprise a eu lieu à Nantes avec l'intervention d'Anne Mollet.  Challenges Durabilité #RSE: prix de la société à mission en présence d'Alain Schnapper et d'Emery Jacquillat organisé par le CNCC.  Présence à Produrable avec un stand (nombreux rendez-vous réalisés avec des personnes intéressées par le modèle grâce à la nouvelle application de Produrable).  La CEM a été partenaire du Grand prix de la Marque Engagée qui s'est tenu lors de Produrable.  Le prix de la catégorie Société à Mission a été remporté par le groupe Cheval.  Intervention d'Hélène Bernicot et de Frédéric Lerebour (Lobodis) au Forum Economique Breton (FEB).  Intervention de Guillaume Desnoës à la REF organisée par le MEDEF.  Emery Jacquillat a fait partie du jury du Grand Prix de la Good Economie.

### **AVIS DU COMITÉ DE MISSION**

Moyens: la CEM a mis en œuvre les actions prévues concernant l'Observatoire et la présence aux événements phares de l'écosystème à impact au niveau national

Preuves: si les actions ont bien été mises en œuvre, le développement des SAM à fin 2023 montre néanmoins une dynamique moindre que celle de 2022, tant en nombre (+ 376 contre + 501) qu'en pourcentage (+34% contre +81%).

### Pertinence des objectifs et indicateurs :

l'objectif statutaire de diffuser le modèle au plus grand nombre nécessiterait de poser des objectifs chiffrés et de suivre quelques indicateurs en termes de dynamique de croissance du nombre de SAM et de représentativité en termes de tailles et de secteurs, en reprenant certaines données de l'Observatoire et en les comparant au tissu national des entreprises.

### Conclusion

Dynamique de croissance à soutenir par la stratégie de communication et le déploiement des ambassadeurs en régions.

				\	
	Objectifs opérationnels	Principales actions	Preuves	Objectifs 2023	Réalisations 2023
/					Site web CEM:  88 300 vues de pages – 23 339 visiteurs  2min13 de rétention sur le site CEM  Les 2 pages les plus visitées: « la Communauté » et « Qu'est-ce que l'entreprise à mission? »
		Assurer une présence croissante de	Nombre de visites sur le site de la CEM et sur la page LinkedIn		Ouverture d'une page <b>« Les ambassadeurs »</b> sur le site CEM en novembre 2023 (336 vues de page) pour renforcer la visibilité des actions des ambassadeurs en régions.
		la CEM sur les réseaux sociaux			Site web OsàM: 176 177 vues de pages – 18 881 visiteurs 3min10 de rétention sur le site OsàM Les 2 pages les plus visitées: « Sociétés à Mission référencées » + « Rapports de mission »
					<b>Linkedin :</b> 17 997 abonnés au 31 décembre 2023 soit +30,53% par rapport à 2022
	Rendre accessibles nos travaux	Organiser des webinaires,	Nombre de publications		La CEM a mis en valeur sur son site et via LinkedIn les livrables « La société à mission : quelles opportunités pour les investisseurs à impact ? » (janvier 2023) issu d'une collaboration avec le FIR et « Le livre blanc des Managers de la Mission ». Cet ouvrage composé de fiches pédagogiques a été lancé lors d'un événement interne à la Filature avec les membres du Cercle des Managers de la Mission.
		publier nos travaux	et livrables		Webinaires en 2023 : 6 • la vérification OTI • Qu'est-ce qu'une bonne mission ? • Les étapes pour devenir Société à Mission • Société à mission : 2 ans après • Lancement 6ème Baromètre OSAM à Bercy • Entreprises cotées : à quand la société à mission ?
		Participer aux travaux de l'écosystème	Nombre de travaux de recherche auxquels la CEM a participé (AFNOR,	Bâtir la nouvelle stratégie RP avec Hopscotch et la déployer : devenir un acteur de référence sur la SAM auprès des rédactions et agir proactivement en communication RP pour des papiers plus	OsàM: participation des chercheurs à l'étude KPMG et Prophil  Le Forum pour l'Investissement Responsable en partenariat avec la CEM et la Chaire de la Théorie de l'Entreprise de Mines Paris a publié le 23 janvier 2023 le cahier « La société
			ANR, France Stratégie, Orée,)	nombreux et de qualité Augmenter le nombre de fiches synthétiques	à mission : Quelles opportunités pour les investisseurs à impact ? ».

### **AVIS DU COMITÉ DE MISSION**

Moyens: progression de la visibilité WEB, notamment du site de l'Observatoire dont le nombre de visiteurs a plus que doublé. Progression effective (+ 31%) des abonnés LinkedIn. Participation à 2 études et à 1 forum.

Preuves: le nombre de nouvelles publications (2) ou fiches pédagogiques (8) mises à disposition. Le nombre de webinaires organisés (6).

Pertinence des Objectifs et indicateurs : le nombre de téléchargements de documents à partir des sites Internet pourrait être analysé, tout comme le nombre de participants aux webinaires et événements.

### Conclusion

Le site de l'Observatoire constitue un véritable levier de visibilité et de partage de connaissances grâce aux exemples partagés.

Objectifs opérationnels	Principales actions	Preuves	Objectifs 2023
	Développer une stratégie de communication externe auprès du plus grand nombre	Audience / type de support (dont conférences externes)	Etudier des hypothèses d'achat d'espace digital grâcieux pour diffuser nos messages, événements et travaux Finaliser et déployer la stratégie et le dispositif de communication pour « lancer » le logo SAM En amont travailler à obtenir la caution de l'Etat (sur le fond et pour la communication)
Promouvoir un modèle d'entreprise contributive au bien commun	Plaidoyer en France		
	Plaidoyer en Europe	Contacts établis avec des institutionnels européens et sollicitations	Travailler avec Bcorp à une publication commune externe clarifiant nos modèles.

#### Réalisations 2023

#### Relations presse:

En 2023, deux sujets ont donné lieu à des retombées presse :
- la publication du 6ème baromètre de l'OSAM (avec la barre symbolique franchie des 1000 SàM) => exemple article Les Echos. Mais aussi la publication pour la lère fois de chiffres au niveau régional. Cette nouveauté a donné lieu par exemple à un article dans la Voix du Nord.
- les changements et les nominations dans la gouvernance (DG et nouveaux co-présidents) ont permis à la CEM de répondre à des interviews sur France Info et Carenews.

La CEM a pu obtenir **la publication** de la Tribune de Hélène Bernicot et Guillaume Desnoës dans Le Monde : Comment le modèle de la société à mission permet-il de répondre aux défis liés aux limites planétaires ? (novembre 2023).

A noter que dans le cadre du mécénat de compétences avec Hopscotch, un atelier de travail « Strike » a été organisé avec des membres et la DG de la CEM. Cet atelier devait produire des leviers et des recommandations pour rendre plus forte la stratégie de communication externe de la CEM afin de déployer le modèle ; malheureusement, les contenus de cet atelier n'ont été que peu exploités.

#### Evènement en régions :

En 2023, un partenariat a été conclu entre la CEM et la French Tech Hauts-de-France dans le cadre du déploiement en régions de la Société à Mission. Ce partenariat a eu comme lère grande étape la tenue en juin 2023 d'un événement de lancement à Lille.

Le renouvellement de la coprésidence ainsi que la perspective du Congrès de mai 2024 a permis la tenue de **rendez-vous** avec des hommes et femmes politiques comme Olivia Grégoire.

- Déploiement en Europe du modèle de la Société à Mission :

  1) Participation à la coalition Business For a Better Tomorrow (BFBT).
  Co-rédaction du manifeste (janvier-mars) : participation au lancement du groupe de travail Impact Task Force (mars 2023) ; participation aux réunions mensuelle de suivi du groupe de travail ; participation aux UEED (août 2023).
- 2) The Arch (mai-juin 2023): partage de l'ambition EU des Sociétés à Mission. Présence à l'événement The Arch et présentation des conclusions du groupe de travail au parlement européen -> Discours d'Emery Jacquillat et d'Elise Voyer (Sigma) au Parlement Européen le 7 juin 2023.
- 3) Consultation des entreprises à mission de dimension européenne : partage des perspectives attendues pour le modèle de la société à mission en Europe. Rapport sur les entretiens et présentation des conclusions. Projet développé en collaboration avec Mirova.
- 4) Co-rédaction et publication d'un manifeste et d'une tribune pour le développement d'une directive européenne pour la définition d'un cadre légal européen pour les entreprises engagées. Manifeste co-signé par AssoBenefit (France) en décembre 2023.

Le travail avec Bcorp a été engagé en 2023 mais le webinaire commun a été tenu en janvier 2024

### AVIS DU COMITÉ DE MISSION

Moyens: Stratégie de communication externe concentrée en 2023 sur la publication du baromètre et la nouvelle gouvernance de l'association.
Plaidoyer concentré au niveau européen avec une réelle

**Preuves :** plus de 30 articles de

Coalition et manifeste partagés au niveau européen.

Pertinence des objectifs: le nombre de retombées presse sur les différents types de média (PQN, PQR, TV, radio, presse digitale) pourrait être analysé ainsi que le nombre et l'audience des conférences externes.

### Conclusion

avancée.

2023 a permis un véritable positionnement au niveau européen de la SAM. Le congrès de 2024 doit permettre de conforter la stratégie de communication et de plaidoyer tant français qu'européen.

Objectifs opérationnels	Principales actions	Preuves	Objectifs 2023	Réalisations 2023
	Former les dirigeants, entreprises, étudiants	Nombre de dirigeants / entreprises formés		Formation des consultants:  • promo 1 : 18 participants • promo 2 : 15 participants • promo 3 : 14 participants  Formations des dirigeants:  • semestre 1 : 15 dirigeants -12 entreprises • semestre 2 : 17 dirigeants - 14 entreprises  Lancement de la fresque de la société à mission lors des UEED en août 2023. Depuis le lancement, 16 fresques ont été réalisées totalisant 250 participants.
Augmenter le nombre d'acteurs en maîtrise du modèle et en capacité de le déployer	Déployer la CEM en régions	Couverture régionale : nombre de régions	Evènement Hauts-de-France T1 2023  Groupes de travail en AURA suite à l'évènement du 4/10/22  Accompagnement d'un évènement en septembre 2023 en Occitanie managé par le Cabinet de Saint Front	Le projet des Ambassadeurs CEM a été lancé le 17 octobre 2023. Désormais, 74 ambassadeurs sont présents en régions.  Hauts-de-France : 1er événement de la société à mission en Hauts-de-France avec la French Tech Lille : « Société à mission, un modèle créateur de valeur : la parole est aux dirigeants ».  Occitanie-Toulouse : 1ère édition des Rencontres des Entreprises à Mission du Sud-Ouest organisée par le Cabinet de Saint Front le 26 septembre en présence d'Alain Schnapper.
			Poursuite des travaux en mode co-dev dans les Pays-de-la-Loire	Nouvelle-Aquitaine: Lancement de la dynamique locale à l'institut d'études COHDA à Bordeaux. Cette première rencontre a permis aux sociétés à mission de Nouvelle-Aquitaine la région d'échanger sur les convictions et les interrogations de chacune. L'occasion de découvrir également les résultats de l'étude des sociétés à mission de Nouvelle-Aquitaine.

### **AVIS DŲ** COMITÉ **DE MISSION**

Moyens: Mise en place de formations dédiées aux consultants et aux dirigeants. Lancement d'une fresque de la SAM. Déploiement de la CEM en régions.

### Preuves:

5 sessions de formation organisées, 79 personnes formées (26 entreprises) 74 ambassadeurs déployés en régions 2 événements régionaux en Hauts-de-France et Occitanie

### Conclusion

Le déploiement de la Communauté en régions, avec des ambassadeurs formés, est stratégique pour atteindre l'objectif statutaire.

### **LEXIQUE**

CEM	Communauté des Entreprises à Mission
SAM	Société à Mission
OSàM	Observatoire des Sociétés à Mission
ОТІ	Organisme Tiers Indépendant
ANR	Agence Nationale de la Recherche
UEED	Les Universités d'Eté de l'Economie de Demain
CNCC	La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes
CNGTC	Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce
CSRD	Corporate Sustainability Reporting Directive
TCFD	Task Force on Climate-related Financial Disclosures

# Gouvernance et Finances

### GOUVERNANCE

En 2023, la gouvernance de la Communauté des Entreprises à Mission a été renouvelée. Le 20 juin, lors de l'Assemblée Générale mixte, 11 nouveaux administrateurs ont ainsi été élus par les membres de l'association.

ans ce contexte a eu lieu le 27 juin la première réunion du Conseil d'administration, au cours de laquelle Hélène Bernicot et Guillaume Desnoës ont été élus à la coprésidence de l'association. Ces derniers réaffirment l'ambition transformatrice de la Communauté des Entreprises à Mission et guident les réflexions stratégiques afin de répondre à un double enjeu: généraliser la qualité de société à mission à l'ensemble des entreprises françaises, tout en prônant l'exigence dans sa mise en œuvre.

A cette occasion, les membres du bureau de la Communauté des Entreprises à Mission ont également été désignés. En 2023, la gouvernance de la Communauté des Entreprises à Mission a été renouvelée. Le 20 juin, lors de l'Assemblée Générale mixte, 11 nouveaux administrateurs ont ainsi été élus par les membres de l'association et 4 personnalités qualifiées ont été désignées.

### **BUREAU**

Hélène Bernicot, Co-présidente Guillaume Desnoës, Co-président

Alain Schnapper,

Vice-président

Personnalité qualifiée
Anne-France Bonnet,
Secrétaire Générale
Thomas Meyer, Trésorier

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Bruno Adhémar** 

Personnalité qualifiée Hélène Bernicot

Anne-France Bonnet

Guillaume Desnoës Geneviève Ferone Creuzet

Florence Guemy

Armand Hatchuel
Personnalité qualifiée

Emery Jacquillat

Laurence Méhaignerie

Thomas Meyer Blandine Mulliez

Personnalité qualifiée Bris Rocher

Laurent Sacchi

Alain Schnapper

Personnalité qualifiée

### **COMITE DE MISSION**

**Aude Rouyer,** présidente du Comité de Mission **Laure Bramat** 

Frédérique Lellouche

Patricia Lexcellent
Germain L'Hostis

**Pauline de Saint Front** 

### **CONSEIL SCIENTIFIQUE**

**Kevin Levillain,** Président du Conseil Scientifique

Françoise Dany

Jérémy Lévêque

Pascale Levet
Blanche Segrestin

Arnaud Stimec
Stéphane Vernac

### **PERMANENTS**

Valérie Brisac,

Directrice Générale

### Laure Bramat,

Directrice des relations

membres et des contenus

### Raffaella De Prato,

Responsable de

l'Observatoire

des Sociétés à Mission

Orane Faivre de Condé,

Directrice des partenariats et de la communication

#### Margaux Caussil,

Responsable

administrative et financière

### Iman Bobozo,

Chargée de communication **Victoria Feron,** 

Chargée de l'Observatoire des Sociétés à Mission

### Sophie Lo,

Chargée des relations membres

### Tanya Kientzler,

Chargée de communication Chloé Roziers,

Chargée des relations

membres

RAPPORT FINANCIER RAPPORT FINANCIER

# Mot du trésorier



Chers membres de la Communauté des Entreprises à Mission,

En tant que Trésorier, je suis heureux de partager avec vous les éléments financiers clés de l'année écoulée.

L'année 2023 a été marquée par une progression notable de nos finances, témoignant de la solidité et de l'engagement continu de notre communauté. Un important travail de professionnali-

sation et de modernisation de nos pratiques comptables et d'administration des ventes a permis de boucler des comptes 2023 avec la rigueur qui s'impose. Je tiens à féliciter l'équipe qui a permis ce travail de refonte et de reprise pour présenter une situation comptable positive.

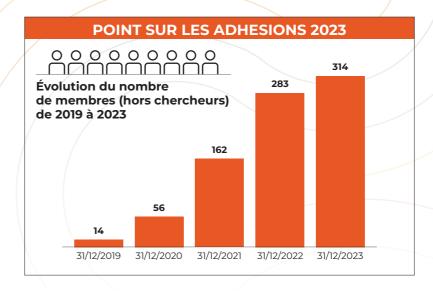
Nous avons clôturé l'exercice avec un résultat net de 102 472€, une très nette amélioration par rapport à l'année précédente. Cela a été largement soutenu par les cotisations qui ont atteint 952 451€ (contre 653 382 € l'année passée), reflétant une croissance significative et la confiance renouvelée de nos membres. Le total tous produits (subventions, mécénat, dons et ventes de prestations inclus) se porte pour l'exercice 2023 à 1 285 244€ en progression de 46%.

Le total de notre bilan s'est élevé à 800 563 €, grâce à un redressement efficace de nos fonds propres qui sont maintenant à 27 217 €. Cette augmentation est le résultat direct de notre gestion prudente et de nos initiatives stratégiques. Notre trésorerie est en légère baisse à 371 001 € contre 425 404 € de l'exercice précédent. Ce niveau de trésorerie est un point d'attention opérationnelle compte tenu des investissements conséquents réalisés en 2024 pour le Congrès Français et Européen des Sociétés à Mission, évènement qui est au cœur de notre rôle de plaidoyer et de notre mission.

Ces résultats financiers nous positionnent favorablement pour soutenir nos ambitions et renforcer notre impact. Ils témoignent de notre capacité à naviguer dans un environnement complexe tout en restant fidèles à notre mission.

Ensemble, nous continuons à construire une communauté solide et engagée, prête à relever les défis de demain!

### **Thomas Meyer**

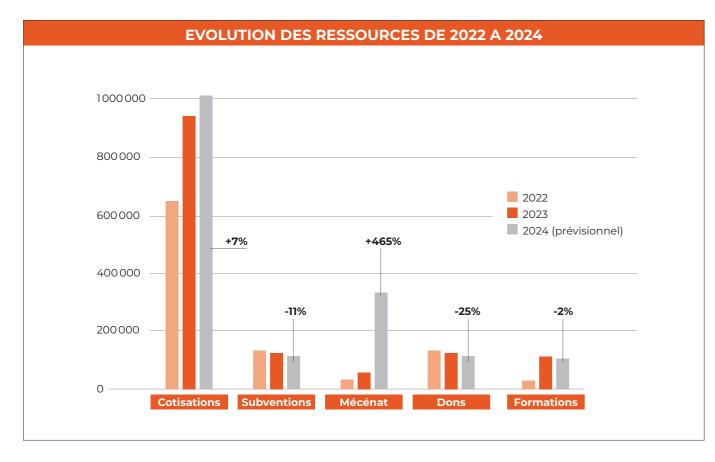


	2024	2023	2022
	Prévisionnel	Réalisé	Réalisé
PRODUITS			
PRESTATIONS DE SERVICES	154 584	116 078	35 349
Formations	113 700	116 078	35 349
Billetterie	40 884		
AUTRES PRODUITS	1 491 705	1 169 165	842 974
Cotisations	1 017 105	952 451	653 382
Subventions	115 000	129 228	137 434
Dons	20 600	27 300	15 150
Mécénat	339 000	60 000	37 000
Autres produits		186	8
TOTAL PRODUITS	1 646 289	1 285 244	878 323
CHARGES			
Achats et charges externes	856 112	289 389	264 620
mpôts	51 999	13 416	53 545
Rémunération du personnel	731 267	742 551	601 752
Dotations aux amortissements	4 000	4 777	3 162
Reports en fonds dédiés		44 715	
Autres charges	2 910	26	26
TOTAL CHARGES	1 646 289	1 094 873	923 105
RESULTAT D'EXPLOITATION	0	190 371	-44 782
Produits exceptionnels			276
Charges exceptionnelles		77 665	
Impôts sur les bénéfices		10 234	
EXCEDENT ou DEFICIT	0	102 472	-44 506
CONTRIBUTION VOLONTAIRE*			
Contribution volontaire en nature	1 211 618	106 073	/
Charges des contribution volontaires en nature	1 211 618	106 073	/

<sup>\*</sup>L'évolution des contributions volontaires est liée à la forte augmentation de bénévolat de la part des ambassadeurs en régions ainsi que de l'implication des membres du bureau et CA. Cette contribution ne modifie en rien le résultat de l'association.

BILAN SIMP	LIFIE en €	:
ACTIF	2023	2022
Immobilisations	14 358	8 199
Créances	394 180	5 983
Disponibilités	371 001	425 404
Charges constatées d'avance	21 024	9 680
TOTAL	800 563	449 267
PASSIF	2023	2022
FASSII	2023	2022
Fonds propres	27 217	-75 255
7,001	_0_0	
Fonds propres	27 217	
Fonds propres Fonds dédiés	27 217 44 715	
Fonds propres Fonds dédiés Provisions	27 217 44 715 77 405	-75 255







Transformer l'entreprise pour transformer la société

communaute@entreprisesamission.org www.entreprisesamission.org

